

Image not found or type unknown



Petits travaux en indivision

Par **Fredomarandon**, le **11/08/2019** à **11:06**

Bonjour dans la gestion d'un immeuble en indivision, pour réaliser des petits travaux de rénovation à l'intérieur d'un logement, faut-il l'accord de tous ou des deux tiers ?

Comme par exemple refaire une tapisserie ou une peinture changer un évier refaire une cuisine.

Bien cordialement Frédéric